

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur BERNASCONI demande si Marlène sera remplacée ? Si oui par qui et quand ? Si non, pourquoi ?

Madame le Maire répond que pour le moment le poste ne sera pas remplacé au vu de la taille de la commune qui a diminué. Elle précise que le poste n'est pas fermé et que pour le moment les deux agents en poste vont effectuer les tâches de Marlène. Elle se laisse une année pour voir comment ça se déroule.

Il demande également si une date est prévue pour le repas des aînés ?

Madame le Maire propose le dimanche 28 avril 2024 à la salle des fêtes d'Heuilley-Cotton.

- La note technique du Conseil Départemental pour la sécurisation de Prangey sera établie fin février 2024.

- Madame le Maire informe qu'une cabine de télémédecine est installée au cabinet d'infirmières de Mesdames POINSOT Vanessa et DELAULLE Karine située 10 rue des Barts à Villegusien. Pour y avoir accès, il faut ne pas avoir de médecin traitant ou avoir contacté son médecin et ne pas avoir de rendez-vous dans les 24/48h.

- Madame le Maire informe que la commune a perçu du FCTVA pour un montant de 5 096,38€.

Dans le cadre de ces délégations, Madame le Maire a signé les devis suivants :

- Société ALTRAD pour un range vélos pour la commune de Piépape pour un montant de 136,00€ HT.

Signé les arrêtés les Déclarations de travaux suivantes :

- Arrêté accord pour Monsieur DUPONT Romain à Villegusien pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Prochain conseil mercredi 14 février 2024 à 20h.

Les vœux de la Municipalité auront lieu le dimanche 14 janvier 2024 à 16h à la Salle des Fêtes d'Heuilley-Cotton.